

Les crédits

Il s'agit vraiment de reconstruire le Canada à partir de la base, de le rebâtir d'une façon démocratique et égale pour tous.

Tous les députés ont une responsabilité à assumer dans le cadre de ce programme. En effet, chacun d'entre vous peut discuter avec les membres du conseil de sa ville des priorités et des besoins locaux afin de les comprendre et de les appuyer le plus possible.

Les gens demanderont ce que c'est que l'infrastructure. D'accord avec chacune des provinces, on l'a définie comme étant les biens capitaux physiques de nos localités et partant, de notre pays. Il s'agit surtout de l'infrastructure physique associée aux services offerts par les municipalités, tels les systèmes d'épuration des eaux et de distribution d'eau, les installations d'égout et de drainage, la voirie et les services de transport, les immeubles, les équipements, le matériel de terrassement et les activités relatives à la construction.

Mais ce peut être bien davantage. Le programme est assez souple pour englober l'infrastructure intelligente telle que les autoroutes électroniques ou des priorités sociales, culturelles et économiques.

On a beaucoup dit que le gouvernement devait cesser de se mêler des affaires des entreprises. Un certain nombre de députés ne savent manifestement pas que ce programme a l'aval des associations industrielles qui vont participer à ce travail. Ce n'est pas le gouvernement qui va construire des routes et des ponts, mais l'entreprise privée. Nous allons lui donner la chance de le faire.

Les députés d'en face parlent beaucoup de la nécessité d'écouter les gens, de représenter nos électeurs. J'ai donc du mal à comprendre comment il se fait que certains d'entre eux sont incapables d'écouter les membres de l'ordre de gouvernement qui est le plus près de leurs électeurs, à savoir au niveau des villes, villages, townships et comtés. Ce sont ces gens-là qui demandent depuis dix ans au gouvernement fédéral de prendre l'initiative d'amener les trois ordres de gouvernement à reconstruire ensemble l'infrastructure du Canada. Ils demeurent d'ardents défenseurs du programme, tout comme d'ailleurs les associations industrielles qui vont participer à la mise en oeuvre de ces programmes.

● (1235)

Les critères d'acceptation des projets sont précisés dans les ententes-cadres: investissement progressif ou anticipé; création d'emplois à court et à long terme; accroissement de la compétitivité du Canada; utilisation de techniques innovatrices et intelligentes; amélioration des infrastructures pour les rendre conformes aux normes; codes et règlements des collectivités; amélioration des compétences à long terme de travailleurs; amélioration de la qualité de l'environnement et développement durable; recours à des méthodes financières innovatrices et saines, y compris la participation du secteur privé, et distribution

des avantages du projet à l'intérieur d'une province ou d'un territoire.

Oui, il y aura des évaluations de sorte qu'à la fin du programme, et aussi en cours de route, nous saurons quels sont ses résultats. Le programme aidera des employés de la construction à trouver du travail au cours de la prochaine saison. Nous créerons entre 50 000 et 65 000 emplois directs et encore plus d'emplois indirects puisque des travailleurs de l'industrie de la construction et d'industries connexes auront de l'argent pour acheter des biens et des services et aussi, ce qu'il faut noter, pour alimenter le Trésor public.

Puisque des gens, autrement inactifs, travailleront, une bonne portion de notre investissement initial de deux milliards de dollars reviendra dans les coffres de l'État et dans les poches des Canadiens.

Par certains commentaires, l'opposition semble dénigrer les emplois de la construction, comme si notre programme n'était qu'un des anciens programmes de création d'emplois et ne donnait pas véritablement de travail aux gens. Sachez qu'une personne qui creuse un fossé, opère une grue, transporte des blocs de ciment ou manie la truelle pour monter un mur de briques fait un travail valable, important et constructif pour le Canada. Nous sommes fiers des emplois que nous allons créer. Les gens qui auront ces emplois en seront fiers eux aussi.

Nous avons appris que le taux de chômage avait augmenté. Cela s'explique par l'espoir que le programme d'infrastructure et d'autres programmes de notre gouvernement suscitent au Canada. Les gens qui étaient à l'écart du marché du travail y reviennent parce qu'ils croient que, grâce au nouveau gouvernement, il se pourrait bien qu'ils trouvent enfin du travail.

Le gouvernement veut tenir ses promesses et redonner du travail aux Canadiens. Pour cela, nous demandons à nos vis-à-vis de nous apporter leur soutien, pas de nous critiquer. En lançant notre programme d'infrastructure, nous stimulons la croissance économique, nous aidons des Canadiens à réintégrer le marché du travail et nous aidons à réduire le déficit.

J'aimerais sincèrement que les motions présentées par l'opposition, sans être totalement louangeuses, soient plus constructives.

[Français]

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours de ma collègue libérale et j'ai certaines remarques à faire concernant son message.

D'abord, la première de ces remarques est générale, et la démonstration va suivre incessamment. Ce gouvernement n'est pas un gouvernement qui favorise la création d'emplois tel qu'il en a fait son credo pendant les 45 jours de la campagne électorale, et même dans son défunt livre rouge. Je considère que le livre rouge est maintenant bon pour les poubelles étant donné les actions prises en particulier dans le dernier Budget du ministre des Finances.

Bien sûr, le programme d'infrastructure créera de 45 000 à 60 000 emplois, tout dépendant des chiffres et de ceux et celles qui le véhiculent. Mais a-t-on considéré que 45 000 emplois comparés à 1,5 million de chômeurs Canadiens, dont 428 000 Québécoises et Québécois en chômage, que ces 45 000 emplois,